

# Bilan du recensement des colonies de Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*

## Sur le littoral Nord – Pas de Calais



Année 2016



Rédaction : N.Legroux



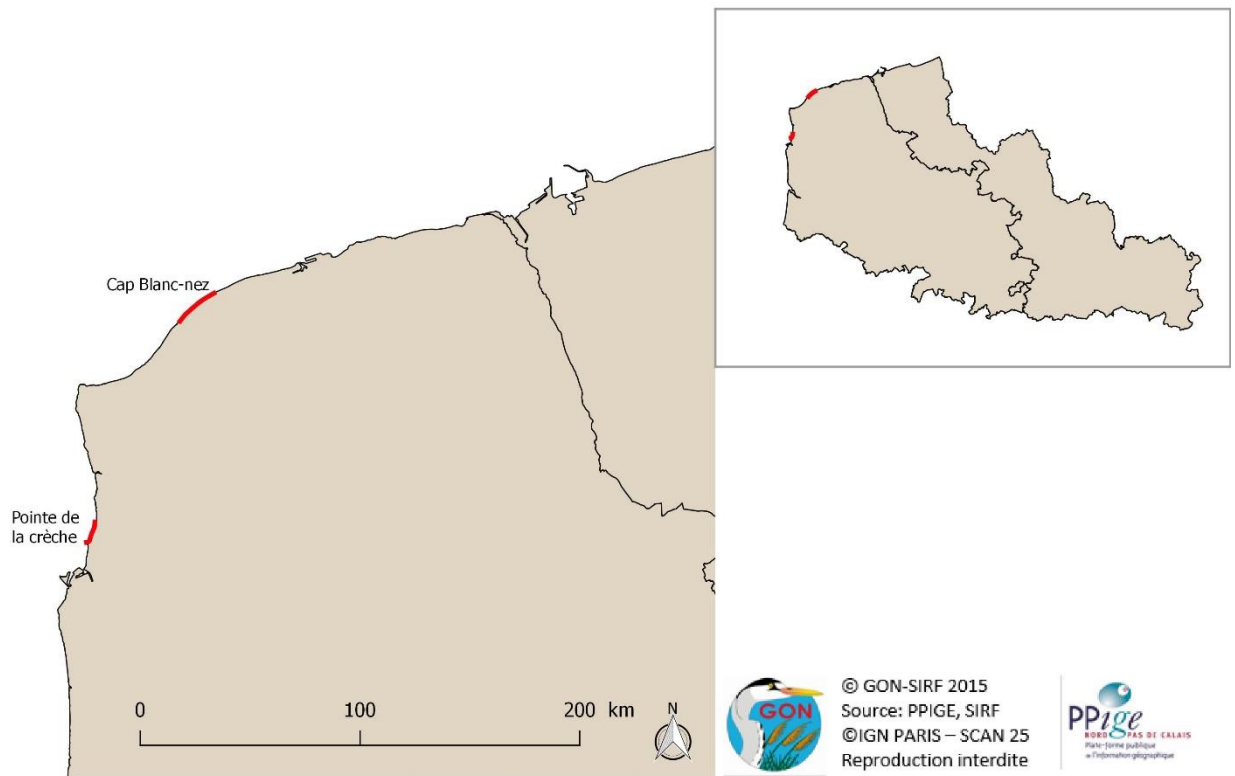
## Table des matières

1. Présentation des colonies .....	3
1.1. Cap Blanc Nez.....	3
1.2. Pointe de la crèche.....	4
2. Bilan des recensements .....	4
2.1. Recensements des Sites apparemment occupés (SAO).....	4
2.1.1. Cap Blanc Nez.....	4
2.1.2. Pointe de la crèche.....	5
2.2. Estimation de la production.....	7
2.2.1. Cap Blanc Nez.....	7
2.2.2. Pointe de la crèche.....	10
3. Autre faits.....	13
4. Liste des observateurs .....	14
4.1. Pointe de la crèche.....	14
4.2. Cap Blanc Nez.....	14
Bibliographie : .....	14

## 1. Présentation des colonies

### Recensement des colonies de Fulmar boréal *Fulmarus glacialis* 2016

#### Localisation des colonies dans le Nord –Pas-de-Calais



#### 1.1. Cap Blanc Nez

Situé sur la commune d'Escalles, les falaises de craies du Cap Blanc Nez, d'une longueur de 3600 mètres et pouvant atteindre 135 mètres de hauteur, est un lieu privilégié pour de nombreuses espèces en période de reproduction. Une des plus importantes colonies nationales de Mouette tridactyle y côtoie certaines années le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* et le Hibou Grand-duc *Bubo bubo*.

Les fulmars profitent des nombreuses anfractuosités et corniches afin de se poser et d'établir leur site de nidification.



©N. Legroux

## 1.2. Pointe de la crèche

Situées sur la commune de Wimereux, les falaises de la pointe de la crèche, composées de grès et d'argiles, s'étendent sur 1500 mètres de long et peuvent atteindre 70 mètres de hauteur. Le site abrite la seconde colonie du Nord - Pas-de-Calais de Fulmar boréal.

Les secteurs humides de la falaise sont, sauf exception, désertés.

Les individus se concentrent sur les corniches et cavités composées de grès ou de terre sèche.



©E. Petit-Berghem

## 2. Bilan des recensements

### 2.1. Recensements des Sites apparemment occupés (SAO)

Les suivis ont été effectués dans la mesure du possible par deux observateurs équipés de jumelles et d'une longue vue pour la falaise du Cap Blanc Nez.

Pour la première année, chaque SAO a été pointé puis numéroté via une photo de la falaise, facilitant ainsi leur localisation pour la recherche des individus lors des passages à venir.



©N. Legroux



©N. Legroux

#### 2.1.1. Cap Blanc Nez

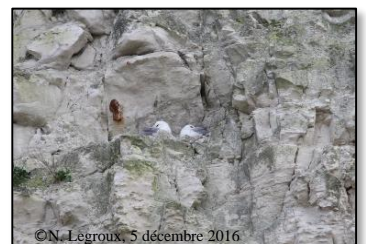
Compte tenu de la surface de falaise à prospecter, de la végétation et des nombreuses cavités, toute action d'inventaire (recensement des SAO, production) s'avère un exercice difficile au Cap Blanc Nez. La présence d'un minimum de deux observateurs est fortement recommandée. Malgré cela, les dénombrements ne sont probablement pas exhaustifs.

Dés mi-décembre, les premiers individus fréquentant les cavités et corniches sont recensés. La majorité des individus sont observés par groupes de deux.

A partir du 19 janvier, la totalité de la falaise fut prospectée quasi mensuellement. Le pic d'effectifs est observé le 16 février avec 93 individus, suivi de peu lors du recensement du 20 mars avec 89 individus. Ces chiffres élevés s'expliquent par la présence à la fois des reproducteurs et des individus en recherche de site et de partenaire (GISOM, 2009).



©N. Legroux, 5 décembre 2016



©N. Legroux, 5 décembre 2016

La chute des effectifs le 19 mai avec 33 individus se traduit probablement par l'exode préposital<sup>1</sup>.

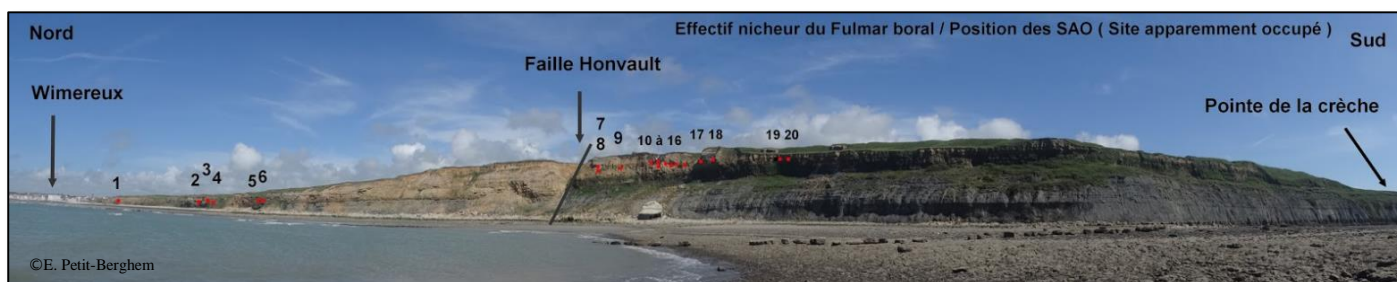
Date	Nombre d'individus	Nombre de SAO
19-janv	41	
16-févr	93	
20-mars	89	
16-avr	72	
18-avr	65	39
19-mai	47	35
19-juin	33	21
02-juil		45

Les faibles effectifs obtenus le 19 juin ont incité à un nouveau comptage le 02 juillet permettant de dénombrer **45 SAO**.

### 2.1.2. Pointe de la crèche

Contrairement au Cap Blanc Nez, la détection d'individu à la pointe de la crèche s'avère plus aisée compte tenu de la faible hauteur de falaise et du peu d'anfractuosités ce qui permet d'obtenir des comptages exhaustifs.

Les recensements effectués les 15 et 16 juin ont permis d'obtenir un total de **20 SAO**. Les sites occupés sont principalement regroupés au sud de la faille de Honvault. Seuls 6 SAO se trouvent au Nord de la falaise.



<sup>1</sup> Le départ des femelles, généralement début mai, leur permet d'accumuler les réserves énergétiques nécessaires à la ponte (GISOM, 2009).



Les SAO sont numérotés de 1 à 20 afin de retrouver facilement les sites pour l'estimation de la production.

## 2.2. Estimation de la production

### 2.2.1. Cap Blanc Nez

Deux recensements, effectués les 9 et 18 août ont permis d'estimer à **14 le nombre de poussins**.

Le premier poussin fut observé le 14 juillet (sans recherche ciblée). Le 9 août, tous les SAO furent prospectés à la longue vue, 13 sites avec reproduction (SAR) ont été identifiés par la présence de poussins.

Lors du second passage, le 18 août, seuls 4 poussins sont encore présents. Un poussin âgé d'une quinzaine de jours est ajouté au 13 poussins du comptage précédent, car l'individu n'avait alors pas été détecté.

La production est calculée suivant la méthode GISOM :

$$\text{Prod min} = 4 (\text{NBJ}^2 \text{ min}) / 45 (\text{NBC}^3 \text{ max}) = 0.1$$

$$\text{Prod max} = 14 (\text{NBJ max}) / 21 (\text{NBC min}) = 0.67$$

Le nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur de la colonie du Cap Blanc Nez est donc compris entre **0.1** et **0.67**.



La plupart des SAO sont localisés sur une corniche (42 contre 3 en cavités).

La visibilité de certains SAO a été jugée mauvaise pour les raisons suivantes :

- Cavité.
- Végétation trop fournie.
- Angle de la paroi de la corniche inclinée vers le haut.
- Bloc de pierre dissimulant le SAO.



Sur les 45 SAO, 13 ont obtenu un indice de visibilité jugé « mauvais » indiquant la potentialité de non détection de poussin en cas d'immobilité de ce dernier lors de l'observation.

Le 9 août, 12 adultes sont observés, la plupart à proximité des jeunes alors que le 18 août, les adultes ont totalement déserté la falaise, laissant les 4 jeunes seuls.

---

<sup>2</sup> NBJ : Nombre de jeunes à l'envol.

<sup>3</sup> NBC : Nombre de couples nicheurs potentiels.

La disparition des 8 jeunes entre le 9 et le 18 août est totalement atypique car fortement précoce. De surcroit, les dates d'envols sont généralement proches de la dernière semaine d'août voire de début septembre (GISOM, 2009).

Lors des comptages des 9 (Cap Blanc Nez) et 10 août (Wimereux), l'âge des jeunes du Cap Blanc Nez était plus avancé. Toutefois leur disparition au 18 août reste surprenante.

L'hypothèse de la prédation des jeunes par le Hibou Grand-duc et/ou le Faucon pèlerin, fréquentant la falaise en période de reproduction, n'est pas à écarter.





# Tableau récapitulatif des recensements Fulmar boréal/*Fulmarus glacialis*



2016  
Falaise Cap Blanc-Nez

N° SAO	Corniche(Cn)/cavité(Ca)	visibilité du nid	09/08/2016				18/08/2016			
			0/1 poussin	code âge	adulte(s) sur le SAO	remarques	0/1 poussin	code âge	adulte(s) sur le SAO	remarques
1	Cn	Bonne	0		0		0		0	
2	Ca	Bonne	1	P3	0		1	P4	0	Battements d'ailes réguliers
3	Cn	Mauvaise	1	P3	0		0		0	
4	Cn	Bonne	0		0		0		0	
5	Cn	Bonne	0		0		0		0	
6	Ca	Mauvaise	0		0		0		0	
7	Cn	Bonne	0		0		0		0	2 Goélands argentés sur le SAO
8	Cn	Bonne	0		2		0		0	
9	Cn	Bonne	0		0		0		0	
10	Cn	Bonne	1		1		0		0	
11	Cn	Bonne	0		0	1 Goéland argenté sur le SAO	0		0	
12	Cn	Bonne	0		0		0		0	
13	Cn	Bonne	1	P2	1		0		0	
14	Cn	Mauvaise	1	P2	2		0		0	
15	Cn	Bonne	1	P3	1		0		0	
16	Cn	Bonne	1	P2	1		0		0	
17	Cn	Bonne	0		1		0		0	
18	Cn	Bonne	1	P2	1		0		0	
19	Cn	Bonne	1	P2	1		0		0	
20	Cn	Mauvaise	0		1		0		0	
21	Ca	Mauvais	0		0		0		0	
22	Cn	Bonne	0		0		0		0	
23	Cn	Bonne	0		0		0		0	
24	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	
25	Cn	Mauvaise	0		0	1 Goéland argenté sur le SAO	0		0	
26	Cn	Bonne	0		0		0		0	
27	Cn	Bonne	1	P4	0		1	P4	0	
28	Cn	Bonne	0		0		0		0	
29	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	
30	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	
31	Cn	Bonne	0		0		0		0	
32	Cn	Bonne	1	P2	0		0		0	
33	Cn	Bonne	1	P3	0		0		0	
34	Cn	Bonne	0		0		0		0	
35	Cn	Bonne	0		0		0		0	
36	Cn	Bonne	0		0		0		0	
37	Cn	Bonne	0		0		0		0	
38	Cn	Bonne	0		0		0		0	
39	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	
40	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	
41	Cn	Mauvaise	0		0		1	P1	0	
42	Cn	Bonne	1	P2	0		1	P3	0	
43	Cn	Bonne	0		0		0		0	
44	Cn	Bonne	0		0		0		0	
45	Cn	Mauvaise	0		0		0		0	

### 2.2.2. Pointe de la crèche

Au cours des recensements effectués les 10, 14, 22, 25, 28, 30 août et 1<sup>er</sup> septembre, 9 SAR ont été comptabilisés avec présence de poussins sur les 20 SAO identifiés en juin.

Le 10 août, 8 SAR ont été comptabilisés principalement au sud de la faille de Honvault.

Seuls deux poussins isolés étaient présents au nord de la faille de Honvault sur le SAR n°2 et le SAR n°4. Le nourrissage des poussins fut observé sur la colonie.

Les poussins étaient alors âgés approximativement entre 10 et 30 jours.

Le 14 août, 7 SAR ont été répertoriés. La visibilité du SAR n°10 étant mauvaise, le jeune n'a pas pu être observé. Seul le poussin du SAR n°9 était accompagné d'un adulte.

Le 22 août, 7 poussins sur 8 ont été de nouveau observés. Le poussin du SAR n°10 restait indétectable. Certains individus s'entraînent à battre des ailes. Aucun adulte n'a été vu.

Le 25 août, un nouveau site de nidification a été repéré grâce à l'observation d'un poussin supplémentaire sur le SAR n°2. L'individu était alors âgé d'environ 40 jours (restes de duvet sur les parties inférieures). La végétation abondante peut expliquer la non détection de l'individu lors des précédents passages. Le jeune du SAR n°10, jusqu'alors peu visible au fond de sa cavité, « montrait le bout de son bec ». L'individu avait du retard sur ses congénaires.

Le 28 août, le jeune du SAR n°2 était toujours présent. Le poussin du SAR n°10, quant à lui, commençait à exercer ses ailes aux battements alors qu'un premier individu (SAR n°9) avait déjà pris son envol.

Le 30 août, près de la moitié des individus avaient pris leur envol. Il ne restait plus que 5 individus sur la colonie. Les poussins des SAR n°2,4 et 8 s'étaient envolés entre le 28 et le 30 août.

Le 01 septembre, il ne reste plus que 3 jeunes fulmars. Les SAR 13 et 14 ont pris leur envol. Les individus restants s'aventurent de plus en plus au bord de la falaise, mais le grand saut attendra encore.





La production est calculée suivant la méthode GISOM :

Les chiffres sont exhaustifs, la production est calculée au précis.

$$\text{Prod} = 9 \text{ (NBJ)} / 20 \text{ (NBC)} = 0.45$$

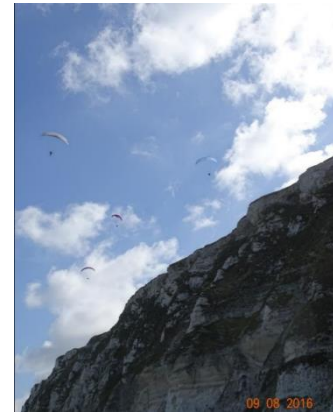
Le nombre moyen de jeunes à l'envol par couple nicheur de la colonie de la pointe de la crèche est de **0.45**.



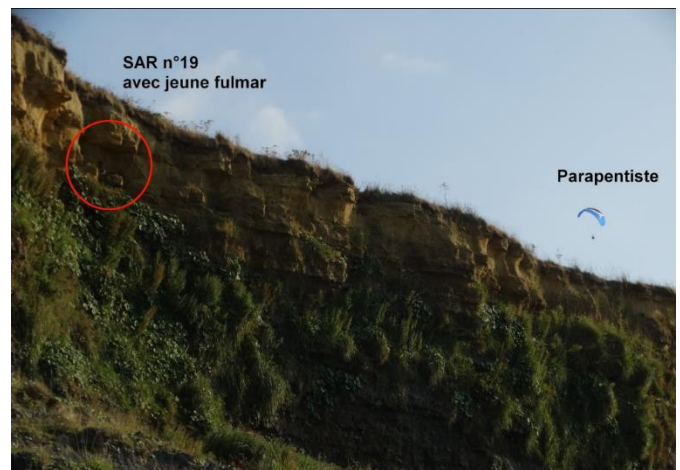
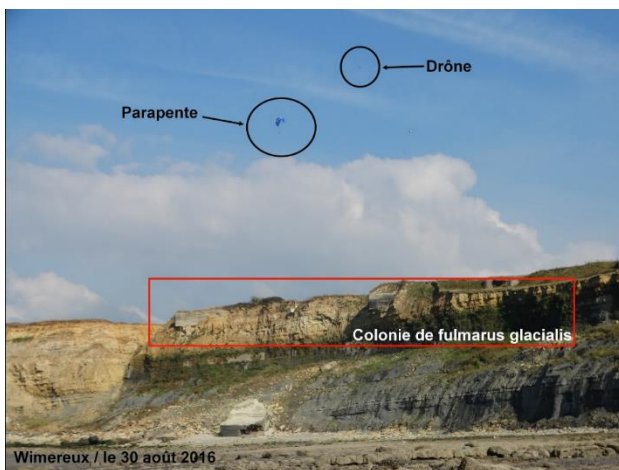
### 3. Autre faits

Certains facteurs d'influence ont été observés à proximité directe des deux colonies étudiées. En effet, la présence de parapentes et/ou de drones a été constatée sur chacun des sites.

Le 18 août de 10h30 à 13h, 8 parapentes longeaient la falaise du Cap Blanc Nez parfois à moins de 10 mètres de la paroi, provoquant l'envol de plusieurs dizaines d'oiseaux nichant sur la falaise.



Le 30 août, un parapente accompagné d'un drone survole la colonie de fulmar à Wimereux.



## 4. Liste des observateurs

### 4.1. Pointe de la crèche

Recensements des SAO : **Éric Petit-Berghem** ; Nathan Legroux

Estimation de la production : **Éric Petit-Berghem**

### 4.2. Cap Blanc Nez

Recensement des SAO : **Mickael Dehaye** ; Nathan Legroux

Estimation de la production : **Nathan Legroux**

## Bibliographie :

CADIOU,B, 2009. Méthodes de suivi des colonies d'oiseaux marins : dénombrement de l'effectif nicheur et suivi de la production en jeunes : 1 – 7p

<http://larusbononia.blogspot.fr/>

<http://www.sirf.eu/>